



Le 5 juin 2013,

Mesdames, messieurs les parlementaires de Dordogne

Objet : la priorité au primaire ne doit pas oublier les directeurs d'école

Mesdames, messieurs les parlementaires de Dordogne,

Je tiens à attirer votre attention sur la situation des directrices et directeurs d'école de notre département qui voient leurs conditions de travail se dégrader.

Comme vous l'a fait déjà fait savoir notre secrétaire général, le SE-Unsa vient d'adresser au ministre de l'Education nationale une alerte sociale pour pointer du doigt les difficultés de ces personnels depuis trop longtemps ignorés. Nous venons de la relayer dans notre département auprès de notre DASEN.

>Une situation dégradée dans notre département

En effet, depuis plusieurs années la situation ne cesse de se dégrader. Il y a urgence à apporter des réponses concrètes.

>Dans le département

Ainsi le nombre des directions vacantes dans notre département reste à un niveau important.

Les décharges des directeurs de moins de 4 classes n'ont que très rarement lieu en septembre, moment le plus critique pour les collègues directeurs.

Les emplois d'aides administratives, indispensables diminuent fortement chaque année.

Si le ministre vient d'annoncer le maintien des 12.000 EVS à la rentrée prochaine, ces emplois ne suffiront pas à répondre à la demande légitime des directeurs d'écoles, d'autant qu'une grande part est fléchée vers l'aide au handicap.

>Votre responsabilité est engagée

Au moment où plus de 3 millions de nos concitoyens se retrouvent sans emploi, une politique volontarisme de traitement social du chômage pourrait permettre de flécher des moyens vers l'aide administrative aux directeurs d'école. Les prochains débats budgétaires auxquels vous allez participer ne pourront pas éluder cette question.

Il est d'autant plus important d'avancer que les directrices et directeurs d'école ont un rôle central dans la mise en oeuvre de la priorité au primaire affichée par le gouvernement.

Nous comptons sur vous, Monsieur, Madame le Député, pour agir afin que ce dossier soit enfin traité sur le fond pour que des réponses pérennes soient apportées aux directrices et directeurs d'école, qui exercent une mission indispensable au service de l'Ecole de la République.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Jérôme BOUSQUET
Secrétaire départemental du SE-Unsa